

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-54Item](#)[Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 18 mai 1894](#)

Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 18 mai 1894

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Banque cantonale de Berne](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-54

Collation2 p. (466r, 467r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au directeur de la Banque cantonale de Berne, 18 mai 1894, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/32739>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
Date de rédaction[18 mai 1894](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère
Destinataire[Banque cantonale de Berne](#)
Lieu de destinationBerne (Suisse)

Description

RésuméSur la perception des arrérages des titres de rente italienne 3 % détenus par Marie Moret.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBanque cantonale de Berne
GenreNon pertinent
Pays d'origineSuisse
ActivitéBanque
BiographieBanque à Berne (Suisse) au XIXe siècle.
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Quiss Familistère
18 mai 1894. Bien
entendu si les titres se paient
voyager ainsi, les frais d'assurance
sont si élevés et absolus, seraient-ils

Monsieur le Directeur de la
Banque Cantonale de Berne,
J'ai l'honneur de vous confirmer
ma dernière lettre, datée du 23
décembre 1893 et écrite de Nîmes,
Gard. Me voici réinstallée pour
la saison d'été au Familistère,
Quiss, Aisne, où je vous serai
très obligée de bien vouloir me
faire adresser la cote de trans-
port. Je saisis cette occasion de
vous remercier à nouveau pour
l'envoi régulier de cette feuille.
Comme sans être encore décidée à
prendre ma route italienne 3%,
j'entrevois qu'il pourrait y

au Familistère.

avoir lieu pour moi de vous
demander si vous nous chargeriez
de me garder ces titres en dépôt
et à quelles conditions ?

Mais j'aurais besoin tout
d'abord de savoir ce qui en vrait
du paiement des arrérages.

Depuis le rétablissement de
l'affidavit, il faut présenter les
titres mêmes, non pas simplement
les coupons. Aussi ai-je envoyé,
en octobre dernier, mes titres à
mes banquiers de Paris qui ont
encaissé pour mon compte, sans
autre formalité, les dits arrérages.

L'opération ne serait pas
aussi simple les titres étant
en vos mains, puisque vous
m'avez dit que ces arrérages
n'étaient pas payables à Berne.

Vous seriez donc obligés de
faire voyager les titres et de les

envoyer là où il n'y aurait pas
à perdre sur le change. Bien
entendu si les titres servent
voyager ainsi, les frais d'assurance
complète et absolue seraient à
ma charge.

Mais entraverez-vous un
mode pratique, et pourriez-
vous — sans autre formalité
pour moi — toucher pour mon
compte les arrérages de ma
rte route italienne 3 % une
fois que je vous aurais remis
les titres en dépôt ?

Je vous serais très obligée,
Monsieur le Directeur, de bien
vouloir me renseigner à cet égard,
et vous prie d'agréer, avec mes
remerciements anticipés, l'assurance
de toute ma considération.

Marie Gudin
au Familistère
Lyon (France)